



## COMPTE-RENDU DE REUNION N°4

Du Lundi 13 novembre 2017

### COMMUNE DE VAUDEVILLE

#### **Travaux d'assainissement – Lot n°1 et n°2 – Réseaux de collecte et de transport des eaux usées et création d'une unité de traitement**

Intervenants	Responsables	Téléphone Courriel	P : Présent A : Absent E : Excusé	Convité prochaine réunion
Maître de l'Ouvrage Commune de Vaudeville Mairie de Vaudeville 2, Route de Xirocourt 54 740 VAUDEVILLE	M. le Maire Vincent STOLL 1 <sup>er</sup> Adjoint Daniel MARCHAND	T : 03.83.52.49.12. P : 07.83.84.54.01. P : 06.86.59.76.27. <a href="mailto:mairie.vaudeville54@wanadoo.fr">mairie.vaudeville54@wanadoo.fr</a>	P  P	X  X
Maîtrise d'œuvre EVI - Agence Vosges BP 31087 57, chemin de Failloux 88 052 - EPINAL cedex 9	Julien LAURENT Olivier CANAT	T : 03.29.29.13.05. P : 06.35.17.66.52. P : 07.77.68.80.14. <a href="mailto:evi88@evi-sge.fr">evi88@evi-sge.fr</a>	P E	X
Titulaire Marche LOT N° 1 STPI 4, Rue du Haut de la Plaine Z.I. du Peuxy 88 200 SAINT NABORD	M. OUGER M. POULET	T : 03.29.25.54.18. F : 03.29.25.75.78. P : 06.76.72.68.39. P : 06.20.95.18.22. <a href="mailto:stpi88@stpi-sge.fr">stpi88@stpi-sge.fr</a>	P P	X X
Titulaire Marche LOT N° 2 SADE 23, Chemin de la Petite Ile BP 52 009 57 054 METZ Cedex 02	Jérémy PIQUET	T : 03.87.31.69.00. P : 06.46.01.61.61. <a href="mailto:Piquet.jeremy@sade-cgth.fr">Piquet.jeremy@sade-cgth.fr</a>	E	X
Entreprise contrôles extérieurs MALEZIEUX Agence de Vincey ZA du Patis des Saules 88 450 VINCEY	Michel PHILIPPE	P : 06.22.11.37.02 <a href="mailto:m.philippe@malezieux.com">m.philippe@malezieux.com</a>	E	X
Assistant au Maître de l'Ouvrage Conseil Départemental de Meurthe et Moselle 48, Esplanade Jacques Baudot C.O. 900 19 54 035 NANCY Cedex	Hugues Barbier	T : 03.83.94.50.05 <a href="mailto:hbarbier@departement54.fr">hbarbier@departement54.fr</a>	E	X
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE Route de Lessy - ROZELLIEURES BP 300019 57161 MOULINS LES METZ	Thibault RACHER	T : 03.87.34.47.71. <a href="mailto:thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr">thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr</a>	E	X
DITAM - VEZELISE	M.DESOUSA	<a href="mailto:pdesousa@departement54.fr">pdesousa@departement54.fr</a>	E	X

**Objet de la réunion** : Réunion de chantier

## Avancement

- STPI a terminé la pose du réseau gravitaire alimentant la STEP et collectant les habitations de l'allée des Thuyas. Les 2 boîtes de branchements supplémentaires (futures constructions) ont été posées et le refoulement a été amené jusqu'à la limite de la RD. Le branchement AEP de la STEP a également été tiré, le coffret compteur incongelable sera posé en fin de chantier afin d'éviter qu'il soit cassé. En accord avec le Maître d'ouvrage, les réfections de chaussée seront réalisées après la réalisation des travaux de la STEP.
- STPI est en cours de pose du réseau route de Lebeuville en la place central et la sortie du village. Ce jour, STPI a débuté l'ouverture des fosses pour la réalisation des fonçages sur les ouvrages d'art.



- Lors de la réunion un point sur le positionnement et le nombre de boîtes de branchement a été fait pour les habitations situées entre la place central et la mairie. Le maître d'ouvrage confirme la pose 2 boîtes supplémentaires au N°11 et pour le garage.



- Le coffret de raccordement électrique a été installé par ENEDIS à proximité du futur poste de refoulement.



- Malézieux a réalisé sa première intervention sur les réseaux de la rue des thuyas et de la route de Lebeuville le 10/11/2017.

- Lors de la réunion, le maître d'ouvrage a validé la déclaration de sous-traitance de la société STT Francomat en charge des fonçages.

## Planning

- STPI :
  - Poursuite de la pose du réseau et des branchements route de Lebeuville.
  - Réalisation des fonçages
- SADE :
  - Le démarrage des travaux est prévu pour courant Novembre 2017 sauf conditions climatiques défavorables.

## Action à mener

- **E.V.I. :**
  - E.V.I. rappelle que les travaux ne pourront débuter qu'une fois les demandes d'agrément des matériaux et des équipements validés ainsi que les plans d'exécution.
  - E.V.I. informe les entreprises qu'aucune intervention de sous-traitant ne sera possible avant que celui-ci soit accepté par la Commune.
- **Commune de Vaudeville :**
  - Le maître d'ouvrage modifiera l'arrêté de circulation pour permettre l'accès au niveau de la route barrée au camion de ramassage des ordures ménagères.
  - Le maître d'ouvrage se rapprochera des propriétaires du N°22 route de Lebeuville (M.et Mme DIGNIEL) afin de s'assurer du positionnement de la boîte de branchement (raccordement sur réseau du chemin des Clérons) et afin que les particuliers débarrassent les lieux des futurs travaux.



- **Lot N°1 STPI :**

- La boîte de branchement de l'habitation N°10 route de Lebeuville sera positionnée au niveau de la dalle béton existante qui en accord avec le propriétaire sera détruite.



- La boîte de branchement de l'habitation N°19 route de Lebeuville sera positionnée à proximité de la murette et enterrée à -1,50m.



- La boîte de branchement de l'habitation N°26 route de Lebeuville sera prolongée d'une amorce en pvc ø 160 à gauche de l'accès en pavé.



- **URGENT : STPI organisera des constats d'huissier sur tous les secteurs concernés par les travaux.**
- STPI fera signer par chaque propriétaire l'enquête de branchement déterminant le positionnement de leur boîte de branchement
- EVI rappelle à STPI qu'il n'est prévu que de poser une boîte de branchement unique pour chaque habitation. Il sera étudié au cas par cas s'il s'avère nécessaire

de mettre en place une boîte supplémentaire pour faciliter le raccordement de certaine propriété. Les boîtes de branchement particulières doivent impérativement être posées sous le domaine public et si possible hors usoir. Une amorce en pvc de 160 sera réalisée pour chaque habitation pour éviter au privé d'intervenir sous domaine public et pour faciliter leur raccordement en passant les obstacles présent (murette, haie, bordure, etc.)

- **Lot N°2 SADE :**

- SADE transmettra pour validation à E.V.I. :
  - Les récépissés des demandes de DICT.
  - Les fiches d'agrément des matériaux et matériels.
  - Un planning d'exécution avec un phasage détaillé.
  - Les plans d'exécution.
- EVI rappelle à SADE qu'une attention particulière sera portée aux points d'arrêts suivants :
  - Etanchéité de la bâche à contrôler avant et après le remplissage des lits,
  - Mesures de la surface des lits une fois le terrassement terminé,
  - Réalisation d'une analyse granulométrique en carrière et à l'arrivée des camions.
- SADE organisera un constat d'huissier sur le secteur concerné par les travaux de la STEP (chemin d'accès, clôture des riverains, etc.)

## Situation

- Chaque situation mensuelle sera mise en validation informatique à EVI avant tout envoi par courrier.

## Coordination sécurité

- Le maître d'ouvrage a pris toutes les dispositions pour déplacer l'arrêt de bus scolaire.
- STPI a mis en place les panneaux « Route Barrée » et l'arrêté de circulation est affiché.
- Le maître d'ouvrage a fait le choix de ne pas nommer de CSPS pour l'opération.

## Contrôles de conformité

- L'entreprise retenue pour réaliser les contrôles de conformité est l'entreprise Malézieux représentée par M. PHILIPPE Michel
- La programmation de toute intervention doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous préalable avec les responsables de chantier des entreprises et une information par email à EVI ([evi88@evi-sge.fr](mailto:evi88@evi-sge.fr)).
- Sous 72h maximum, un rapport provisoire d'intervention doit être envoyé par email à EVI et aux entreprises

**Prochaine réunion**

**Lundi 20 Novembre 2017 à 9h30 sur le chantier**

**Personnes conviées : cf. page de garde du présent compte-rendu**

**Le Maître d'œuvre**  
Julien LAURENT



---

Sans observations écrites dans un délai de 5 jours, le présent compte-rendu est supposé accepté par chacun.  
Ce compte-rendu est établi et diffusé par E.V.I  
Date de diffusion : 14/11/2017